

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Mai 2024

101X24

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION SYNDICAT D'INITIATIVE

Le Conseil Municipal est informé que l'Association :

- Syndicat d'initiative - Siret : 40301280000013 – Salle Van Qué, 22 rue Raspail -13170 Les Pennes-Mirabeau

Représentée par son président, M Jacques Palmesani, dont les objectifs sont l'organisation de manifestations locales, des missions générales d'accueil, l'information des clientèles touristiques ainsi que le développement de l'attractivité touristique et économique du vieux village et de la valorisation du Patrimoine via notamment le moulin de Pallières, a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il est proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 2 090 €

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du territoire

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'Association « Syndicat d'initiative » pour un montant de : 2090€
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 34
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRETAIRE
ROMAIN AMARO

LE MAIRE
MICHEL AMIEL